



## Aéroport de Genève

Dès 1990, l'Aéroport International de Genève menait une réflexion sur la problématique environnementale et plus spécifiquement sur les dispositifs de protection à mettre en œuvre contre les fuites d'hydrocarbures.



La Direction Technique de l'Aéroport a mandaté la société Ingénieurs Civils et Environnement pour étudier la solution optimale sur chaque zone, en tenant compte des spécificités hydrauliques (réseaux existants) et des contraintes de réalisation liées à l'activité du site.

Après analyse des données pluviométriques locales, le dimensionnement des séparateurs a été fixé à 50 l/s par hectare. Ce débit de traitement permet de traiter plus de 94 % du volume annuel des eaux de ruissellement.

Chaque ouvrage est précédé d'un déversoir d'orage de sécurité, équipé d'un régulateur de débit dont la fonction est d'alimenter au débit nominal le séparateur à hydrocarbures. Une citerne de rétention de grande capacité, réalisée en génie civil complète le dispositif de protection. En situation de déversement accidentel, une vanne motorisée couplée à un détecteur d'hydrocarbures, déclenche l'évacuation gravitaire du polluant vers la citerne de rétention.

Le dixième séparateur fourni par Saint Dizier environnement, conçu pour traiter 235 l/s, est installé depuis avril 2007 sur la zone de fret. Cet ouvrage préfabriqué complète et finalise l'ensemble du programme engagé dès 1993.